

## VOUS DÉMÉNAGEZ EN CETTE PÉRIODE DE PANDÉMIE?



### COVID-19 : Guide des bonnes pratiques sanitaires à adopter lors d'un déménagement



Bon an, mal an, des centaines de milliers de Québécoises et de Québécois déménagent, faisant souvent appel à la famille et aux amis pour leur prêter main-forte.

Si vous êtes dans cette situation cette année, prenez les dispositions nécessaires pour protéger votre entourage et vous-même contre le virus de la COVID-19.

Avant de vous engager dans un déménagement, prenez connaissance des recommandations gouvernementales suivantes visant à limiter la propagation du virus :

- Si votre déménagement n'est pas essentiel, privilégiez le renouvellement de votre bail actuel.
- Si vous devez absolument déménager, embauchez une compagnie de déménagement accréditée qui appliquera les mesures de prévention sanitaire décrétées par le gouvernement.

- Si vous devez faire le travail vous-même, limitez ou même évitez l'aide de parents ou d'amis. Et surtout, suivez les bonnes pratiques sanitaires, notamment :



- **Évitez de porter les mains à votre visage;**



- **Lavez-vous les mains régulièrement durant 20 secondes;**



- **Si vous toussiez, faites-le dans votre coude;**



- **Gardez une distance de 2 mètres avec votre entourage.**



## Avant le déménagement

- Informez-vous auprès de votre propriétaire de l'état de santé récent des locataires précédents. Si une personne qui réside ou résidait dans votre futur logement a souffert des symptômes de la COVID-19, contactez le service Info-Santé 811 afin d'explorer les solutions possibles;
- Vérifiez avec la compagnie de location de camions ou celle de déménagement que le camion de déménagement a été désinfecté avec une solution hydro-alcoolique;
- Assurez-vous d'avoir en main une bonne quantité de produits pour le nettoyage;
- Planifiez la séquence des actions de manière à ce que le principe de « distanciation sociale » soit toujours respecté durant votre déménagement;
- Déposez les plus petits objets à l'entrée du logement pour limiter les allées et venues dans les pièces;
- Nettoyez et désinfectez avec une solution hydro-alcoolique les surfaces fréquemment touchées : les meubles, électroménagers, poignées de porte, etc.;
- Préparez le plus de boîtes possible avant le déménagement en ayant soin d'appliquer les précautions sanitaires lors de la manipulation des objets;
- Convenez du moment de la prise de possession du lieu avec l'ancien locataire ou le propriétaire afin d'éviter que se croisent les deux groupes le jour du déménagement.



## Pendant le déménagement

- Si vous présentez des symptômes de la COVID-19 le jour du déménagement, reportez-le et appliquez les mesures prescrites par la Santé publique;
- N'acceptez pas l'aide d'une personne qui présente des symptômes de la COVID-19;
- Rappelez dès le début aux personnes présentes l'importance d'appliquer les mesures d'hygiène décrétées par les autorités gouvernementales; pour ce faire, confiez à une personne le rôle de « gardienne des règles d'hygiène »;
- Évitez d'être plusieurs dans une même pièce;
- Respectez la règle de distanciation physique de 2 mètres avec tout le monde, qu'il s'agisse de déménageurs ou de proches, et ce, tant à l'intérieur du logement que dans les aires de passage et les ascenseurs (deux personnes maximum) d'un immeuble;
- Utilisez des sangles pour le déplacement des gros appareils afin de respecter les mesures de distanciation et du même coup, les pratiques sécuritaires reconnues;
- Portez des gants en prenant soin de respecter les consignes suivantes :
  - Retirez les gants avant d'entrer dans l'habitacle du véhicule et déposez-les dans un sac ou un contenant refermable;
  - Lavez vos mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique chaque fois que vous retirez vos gants;
  - Au besoin, remettez vos gants une fois sorti(e) de l'habitacle du véhicule;
- Confiez les animaux domestiques à une personne qui s'occupera d'eux hors du logement;
- Avant de quitter définitivement votre logement, nettoyez les pièces vides et désinfectez avec une solution hydro-alcoolique les poignées de porte, par respect pour le prochain occupant;
- Privilégiez la réception de factures électroniques pour éviter la manipulation de papier.

## Après le déménagement... on emménage



- Nettoyez et désinfectez les pièces avec une solution hydro-alcoolique, et portez une attention particulière aux surfaces fréquemment touchées : meubles, électroménagers, poignées de porte, etc.;
- Attendez un minimum de 24 heures avant de vous départir des boîtes vides;
- Ne secouez pas le linge sale et lavez tous les tissus, tels draps, serviettes et vêtements, à l'eau chaude avec le détergent à lessive habituel;
- Accordez une attention particulière à la désinfection de la salle de bain (murs, lavabo, toilette, baignoire).



### Pour plus d'information, consultez :

- Le [site gouvernemental sur le coronavirus](#)
- Le [site Web de l'Institut national de santé publique](#)
- Le [Registre des détenteurs de licence](#)
- L'information sur un [déménagement sécuritaire pour un travailleur](#)
- Des conseils pour le [choix d'un déménageur](#)
- Des conseils pour un [déménagement sécuritaire](#)
- Les [recommandations intérimaires concernant les déménageurs](#)

